
Compte rendu AAPE : Réunion entre les représentants des parents d'élèves et l'Accueil de Loisirs de l'école primaire Caroline Aigle

Réunion : Le 10 décembre 2020 de 18h10 à 20h

Rédactrice : Laetitia Houx

Présents :

- Mme Frohlischer (Directrice Accueil des Loisirs – Caroline Aigle)
- Mme Graveleau (Adjointe, Coordinatrice des affaires scolaires)
- Mme Pelade (Responsable enfance/ Education)
- Mme Fraboulet (Directrice générale, adjointe en charge des services à la population)
- Mme Houx (Représentante AAPE Caroline Aigle)
- Mme Pacito (Représentante FCPE Caroline Aigle) (arrivée en cours de réunion)

La réunion s'est construite autour des questions que nous avons envoyé par email à Mme Frohlischer.

Nous avons tout d'abord remercié l'Accueil de Loisirs pour l'envoi des documents suivants, en amont de la réunion :

- Fonctionnement Accueil des Loisirs Caroline Aigle
- Projet Pédagogique Accueil des Loisirs Caroline Aigle

1 Fonctionnement

1.1 Le Budget

Budget 2019-2020 et 2020-2021. Est-ce que tout le budget 2019 a été consommé ? Comment est établi le budget (début d'année ? tout au long de l'année ?) ?

Le Budget alloué aux accueils de Loisirs est annualisé. Il est voté et adopté en mars/avril pour l'année en cours. Il comprend une partie fonctionnement, qui correspond à la dotation, fournitures... ; et une partie investissement, qui correspond aux travaux, immobilier...

Ce budget est établi par chaque service de la Mairie puis passe en conférence budgétaire, arbitrage entre élus et enfin vote au conseil municipal. Le Budget est ensuite géré service par service.

Mme Pelade est en charge des budgets Education et Périscolaire.

Le budget Périscolaire se divise en différentes catégories :

- Accueil des loisirs matin, midi et soir
- L'accueil du mercredi
- L'Accueil pendant les Vacances scolaires
- Les séjours organisés par la ville
- Les TAP



Pour chaque école, les crédits périscolaires sont alloués en fonction de l'effectif moyen, par enfant, de façon identique dans toutes les écoles de Palaiseau.

Le budget 2020 est le suivant :

- 1€30 / enfant pour l'Accueil des matins, midi et soirs
- 2€ / enfant pour les mercredis et Vacances scolaires

Estimation AAPE :

- 210 enfants Maternelle : $273+144= 417€$
- 265 enfants Élémentaire : $345+140= 485€$

Le Budget n'a pas changé depuis plusieurs années. (Pas de précisions de dates).

Le budget alloué est distinct entre les Maternelles et les Élémentaires.

Mme Frohlisher rappelle que les mercredis, les activités proposées sont plus approfondies et peuvent faire appel à des intervenants extérieurs donc plus onéreux.

Elle ne privilégie pas forcément les sorties payantes, mais plutôt l'intérêt et l'activité (Pas de sorties Disneyland). Elle est en relation avec le service culturel de la mairie qui propose des activités intéressantes et des intervenants de spectacle.

Elle fait en sorte que tous les enfants profitent d'une sortie payante au moins dans l'année.

Exemples d'utilisation du budget 2020 donnés : 1 spectacle en Élémentaire, achats de jeux en commun avec l'école.

Un projet spectacle Maternelle n'a pas pu être effectué à cause du re-confinement, Mme Frohlisher ne souhaitant pas perdre le budget en cas d'annulation.

1.2 L'équipe Animateurs

Equipe : avez-vous augmenté/diminué les effectifs cette année ? Le recrutement des animateurs est-il effectué par vous ou la Mairie ?

Chaque directeur est en charge du recrutement de son équipe.

A savoir que la ville compte plus de 280 animateurs et qu'il est difficile de recruter surtout en ce moment.

Les équipes Maternelle se réunissent le Lundi, les équipes Élémentaire se réunissent le Mardi.

Au cours de ces réunions sont abordés :

- Informations générales
- Les activités à venir
- Les difficultés rencontrées
- Les enfants



Toutes les équipes se réunissent de temps en temps dans le cas de projets communs tel que le projet pédagogique.

1.3 PEDT : Projet d'éducation territoriale (Mairie)

Peut-on consulter le PEDT à la Mairie ? Comment est-il décidé ? Pour combien de temps ?

Le PEDT actuel est disponible sur le site internet de la ville. Il a été établi pour les années de 2018-2021. Il est adopté en conseil municipal.

Il regroupe plusieurs pôles :

- La jeunesse
- Les sports
- Les Maisons de quartiers

Chaque année, les Accueils de Loisirs doivent approfondir un axe particulier du PEDT.

1.4 Interactions avec le CME (Conseil municipal des enfants)

Interactions avec le CME 1/mois d'après le projet pédagogique. Nous aimerions plus d'informations.

Le mandat des CME est de 2 ans. Le CME communique avec les élèves des écoles par le biais des directeurs d'école et d'Accueil des Loisirs.

Le budget 2020 du CME était de 5000€.

Le CME participe aux actions de citoyenneté et de solidarité tel que les commémorations, des visites de lieux citoyens (assemblée nationale) ... Ils décident d'activités de la ville pour les enfants tel qu'un escape game, le printemps du livre...

Avec la crise sanitaire, le CME n'a pas pu se réunir et les actions sont en suspend.

1.5 Exercices Incendie et PPMS

Faites-vous aussi les exercices incendie et confinement, en plus de l'école ?

2 exercices PPMS et 1 exercice incendie est prévu au cours de l'année.

Les exercices peuvent être en commun avec l'école s'ils sont proche de l'heure du midi ou distincts. Pour les exercices, l'Accueil des Loisirs définit des zones en fonction du temps périscolaire (Espaces du RDC+1 étage le midi et RDC uniquement pour les autres temps).

1.6 Infirmerie

Où se situe l'infirmerie ? Comment se gère les bobos ? 2 infirmeries ?

L'école possède 2 infirmeries :

- Côté Maternelle : proche de la salle des professeurs.
- Côté Élémentaire : proche du bureau de Mme Lopez

L'Accueil de Loisirs privilégie celle des Élémentaires, plus pratique en distance.

Il n'y a pas d'infirmière. L'infirmière pour la prévention part en retraite à partir du 18/12/2020 et ne sera pas remplacée.

L'école possède aussi 3 armoires supplémentaires : 1 dans chaque Hall + 1 dans les toilettes côté court Maternelle.



Chaque bobo est consigné dans un cahier et contresigné par la directrice. Les parents sont appelés à minima dans ce cas.

PAI : exemplaire spécial périscolaire ou le même que l'école ?

Le PAI est le même que celui de l'école, une photocopie est donnée à l'Accueil des Loisirs et disponible dans les infirmeries.

1.7 Transport scolaire

Transport scolaire : commun avec d'autres écoles ?

2 cars desservent l'arrêt de Juliot-Curie, Joncherette et Polytechnique :

Elémentaires uniquement Juliot-Curie

Maternelles Juliot-Curie + Maternelle/Elémentaire Caroline Aigle

Un animateur de Juliot-Curie est présent dans le bus du matin. Un animateur de Caroline Aigle récupère les enfants. Le soir, un animateur de Caroline Aigle (en ce moment, la directrice) accompagnent les enfants dans le bus pendant tout le circuit.

1.8 Coordination avec l'école

Coordination avec l'école : Réunions régulières ? demande d'informations.

L'Accueil de Loisirs à de bonnes relations avec la directrice d'école. Les directrices se rencontrent selon les projets communs, pas de rendez-vous réguliers. Elles se voient tous les jours et s'interpellent en cas de besoin. Quelques points sont prévus entre elles pour discuter autour du projet de l'école tel que les règles de vie, le vivre ensemble... ; de la fête de l'école (souhait une fête en commun comme il y a 2 ans).

Exemple d'un projet commun en ce moment :

L'école prévoit d'utiliser des carrés de jardinage dans le cadre du projet sur la nature. L'Accueil de Loisirs est en charge de la décoration extérieure et intérieur (panneaux...).

1.9 Listing périscolaire maternelle devant l'école

Listing périscolaire maternelle devant l'école : attroupement. Nous aimerions une réflexion à ce sujet, peut être en version numérique ?

Ce listing est nécessaire afin de pouvoir réajuster au jour le jour les rations de la cantine. C'est l'école qui organise la façon dont se fait le listing.

1.10 Pointage sortie

Signature sortie : A quoi cela sert-il ? Facturation. Gestion des inconnus.

La signature du parent reprenant l'enfant, en supplément au pointage de la tablette, est faite en cas de contestation de facturation et dans un but de passation de responsabilité.

Comment cela se passe-t-il si un parent demande à ce qu'un autre parent vienne chercher exceptionnellement son enfant, même s'il n'est pas sur la liste autorisée ? (École : email directrice =ok et vous ?)

L'autorisation peut être donnée par email mais de préférence sur papier libre dans le carnet de liaison de l'enfant pour éviter le surplus d'emails.



2 Protocole sanitaire

Qu'est-ce qu'il n'est plus possible de faire pour les enfants et le personnel d'animation en raison de la crise sanitaire et du plan Vigipirate ?

Depuis le renforcement Vigipirate, les parents ne sont plus autorisés à rentrer dans les SAS de l'école. L'Accueil et la sortie se fait dehors.

Les sorties extérieures ne sont plus autorisées, même pendant les vacances scolaires.

Suivant le protocole sanitaire, pour les repas, le service des aliments communs (pain, eau...) se fait à table. Pour les Élémentaires, le self reste actif pour tout ce qui est individuel.

3 Activités

Activités proposées aux enfants : Au mois, la semaine ?

Les activités sont planifiées dans le temps et les fournitures et organisation sont prévus en conséquence (pas de rythme précis donné).

En ce moment, les activités sont prévues plutôt semaine après semaine car il y a plusieurs remplacements dans l'équipe.

Les midis et/ou mercredis les équipes présentent les activités et recueillent les avis des enfants : ce qui leur plait et ce qu'ils souhaitent faire. Les équipes choisissent souvent les activités en fonction de l'observation des enfants.

Nous avons complimenté l'équipe pour l'affichage claire et à l'avance des activités du mercredi et leurs jolis trombinoscopes ainsi que leur implication dans les activités proposées.

Mme Frohlisher nous a proposé de nous transmettre les projets d'animation par email.

Comment sont sélectionnés/organisés les évènements spéciaux (spectacles, histoires, sorties...) ? A L'année, au fil du temps ?

Idem pour les évènements avec un soucis de garantir la participation de tous les enfants, dans l'année, à au moins un évènement.

Les budgets prévus pour ces types d'activités peuvent être rebasculés en activités manuelles plus conséquentes.

Avec la crise sanitaire, les enfants sont privés de toute une partie de la culture et du sport. Peut-on combler ce manque par un renforcement des activités, évènements ? (ex : intervenants pour spectacles et théâtre ; faire venir les musées dans les écoles, concerts, lectures, activités sportives...)

Avec la crise sanitaire et les incertitudes liées au confinement, il est difficile de prévoir des évènements longtemps à l'avance.

Est-ce qu'un espace « temps calme » a été prévu (pour lire / pour s'isoler du bruit) ?

Une activité « Les belles histoires de Rozeline » est prévue chaque semaine (jeudi) avec une association « Lire et faire lire » dans la BCD des Maternelles pour les Maternelles.



4 TAP

Les TAPS sont organisés, en Élémentaire, tous les vendredis. En Maternelle, ils sont organisés tous les jours. Chaque groupe alterne un TAP manuel et un TAP sportif.

Les TAPS sont planifiés pour chaque période scolaire (entre 2 périodes de vacances).

Fréquentation des enfants

En Maternelle, les TAP sont organisés comme suivant :

- 8/10 enfants par atelier manuel à raison de 2 ateliers par semaine.
- 12 enfants environ par atelier jeux collectifs / sportifs à raison de 2 ateliers par semaine.

En Élémentaire, 98% des enfants participent aux TAP le vendredi.

Où trouver les activités ? Lien Mairie ne fonctionne pas, exemplaire école pas visible...

Les TAP maternelles n'ont pas été diffusés sur le site de la Mairie car publiés en retard.

Les TAP Élémentaires sur le site internet de la Mairie. L'erreur a été remontée.

5 APC/Etude dirigée

Pour rappel, lors du conseil d'école, nous avons été informés d'un renforcement futur de l'équipe encadrante pour l'étude, qu'en est-il ?

Etude allégée : Mise en place d'un encadrement plus important pour l'étude, à partir du CE2 (comme pour les CP/CE1). Recrutement en cours pour sa mise en place dès que possible. La cible est 1 encadrant pour 7 élèves (contre 14 élèves pour le dispositif « standard »).

L'équipe a été renforcée surtout pour répondre au quota de l'Etude. Actuellement, avec la crise sanitaire, les enfants sont moins de 7 par animateur.

Nous demandons pourquoi un enseignant ne peut pas faire l'Etude : L'Etude par les enseignants est fait sur la base du volontariat et considérés sur ces heures comme vacataire de la ville et rémunérés selon le journal officiel de l'Education Nationale.

Vérification des devoirs pour être sûr que l'enfant ne quitte pas l'étude sans avoir fait ses devoirs. Les parents sont-ils informés si leur enfant ne va pas à l'étude ?

Les enfants inscrits à l'Etude sont sensés avoir au moins commencé leurs devoirs et tous restent le temps de l'Etude. Il peut arriver qu'un enfant un peu agité soit libéré plus tôt pour la sérénité de l'Etude.

Si un problème avec l'enfant est apparu pendant l'Etude, les parents en sont informés.

Comment se fait la prise en charge des enfants identifiés à besoin, par les enseignants à l'heure du déjeuner (APC) ?

Les APC se déroulent entre 11h45 et 12h-12h05. Les enfants participants sont pris en charge par le périscolaire juste après pour la cantine. Un espace est alors dédié dans la cantine.



6 La cantine

Cantine maternelle : 2 groupes 11 :55 et 12 :25 ou 45 ?

11 :55 et 12 :45

Retours sur le temps de cantine : Bruit, sensibilisation au gaspillage, propreté et autonomie, qualité de la nourriture, succès auprès des enfants...

Le bruit se fait sentir plus souvent en Élémentaire. Cela dépend des jours. Les plafonds sont traités anti-bruit mais ne suffisent pas à absorber tous les bruits.

Concernant le gaspillage, celui-ci est de manière générale plus important en Élémentaire mais des efforts sont fait pour le réduire au maximum. Dans le cas où un menu n'a pas été apprécié 1 fois, il est retesté une 2eme fois et si à l'issue de ces 2 tests, le gaspillage est trop important alors il ne sera plus proposé au planning.

Quelles sont les recommandations transmises aux animateurs dans le cas de figure où un enfant ne souhaite pas finir son assiette ?

Les enfants sont invités à goûter sans obligation pour autant.

Si un enfant est intolérant ou à une aversion pour un aliment, en informer la directrice. Pas de repas de substitution proposé dans ces cas.

7 Autre

Vol de matériel

La directrice n'est pas au courant, pas de signalement de son côté. Dans d'autres cas, en informer la directrice de tout vol constaté.

Présentation des locaux

Nous avons fait part à la directrice de la frustration des nouveaux parents pour lesquels il n'a pas été possible de visiter l'école. La directrice comprend tout à fait la difficulté pour les parents d'être rassurés et en confiance dans ce contexte. Elle réfléchira à comment palier à ce problème.

**Représentants des parents d'élèves AAPE
Groupe Scolaire Caroline Aigle**